

Les émissions de titres de capital des sociétés admises à la cote en 2019

(1) Comprend également les conversions de créances;

(2) Correspond au montant de 20,25 MD relativ à l'augmentation de capital en numéraire de la société Arab Tunisian Lease, de 10,25 MD relativ à 75% du montant de l'augmentation de capital en numéraire de la Banque Tunisie Leasing et d'Autreparts en numéraire de la Société Nationale Agricole BNA, de 10,38 MD relativ à l'augmentation de capital en numéraire de la Société d'Activités Hypothéquées SAH, de 8,8 MD relativ à l'augmentation de capital en numéraire de la Société Tunisienne d'Assurance STAMAL, de 37,63 MD relativ à 82% du montant de l'augmentation de capital en numéraire de la société LandOr, de 12 MD relativ à l'augmentation de capital réservée de la société Electrotar et de 15,62 MD relativ à l'augmentation de capital en numéraire réservée de la société LandOr .